

Cycle « La santé dans tous ses états » #3

La réintégration des malades de longue durée

WEBINAIRE - Vendredi 29 janvier 2021 de 10h30 à 12h30

Nous sommes toutes et tous touchés par la crise sanitaire. Ses conséquences sur notre vie sociale mais aussi au travail se feront sentir pendant longtemps.

Dans ce contexte, il est plus important encore de continuer à penser, à se questionner. C'est ce que le CEPAG vous invite à faire à travers son cycle de réflexion « La santé dans tous ses états ».

Pour ce 3^{ème} rendez-vous, nous vous proposons **une analyse critique de la loi de réintégration des malades de longue durée.**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi De Block-Peeters « invite » les travailleuses et travailleurs malades, leur employeur ou le médecin-conseil de leur mutualité, à initier - sous certaines conditions - une procédure de réintégration auprès du médecin du travail.

Cette loi, visant à limiter les dépenses de l'INAMI en incitant les malades de longue durée à reprendre le chemin du travail par le biais d'un trajet de réintégration personnalisé, est loin de rencontrer les prétendus desseins positifs avancés par ses instigateurs.

Sur les 52.000 trajets de réintégration introduits auprès des médecins du travail : Seuls 22% des travailleurs et travailleuses ont repris le travail chez leur employeur. Ils et elles sont 67% à avoir perdu leur emploi.

Lors de ce webinaire, le CEPAG et sa Cellule Lutte Contre les Discriminations (CLCD) vous proposent d'analyser cette disposition légale et ses effets, souvent néfastes.

Suivre [le webinaire sur JITSi en cliquant ICI](#)

Celui-ci sera activé quelques minutes avant le début du webinaire

Infos : communication@cepag.be

Programme du webinaire :

- **Introduction** - Sabine LIBERT, Secrétaire générale adjointe FGTB wallonne
- **La réintégration des malades de longue durée : point de vue juridique et syndical**
Maxime COOPMANS, Conseiller Service d'Études Centrale Générale FGTB
- **Un accompagnement à destination des délégué.e.s d'entreprise pour lutter contre les discriminations liées à l'état de santé**
Cecilia SIDDI, Conseillère Cellule Lutte Contre les Discriminations
- **L'offre de services de l'AViQ : des outils pour aménager les postes de travail**
Valérie TREVISAN, Conseillère en intégration professionnelle AViQ (Agence pour une Vie de Qualité)
- **Questions-réponses** (pendant les interventions, vous pourrez vos questions **par écrit** dans le « chat » en mentionnant à quel.le intervenant.e vous la posez)
- **Conclusion** - Angela SCIACCHITANO, Coordinatrice Cellule Lutte Contre les Discriminations

Les prochains rendez-vous du cycle :

Vendredi 26 février 2021 :
5G et ondes électromagnétiques : quels dangers ?

Vendredi 26 mars 2021 :
Dix ans de politiques sanitaires

Vendredi 23 avril 2021 :
Conditions de travail dans les secteurs de la santé